

Les océans du Canada  
*Ressource naturelle, trésor national*

# Pleins feux

sur les aires marines protégées

# au Canada



Canada



## Préface

Le Canada est un pays maritime. Ses océans et Grands Lacs couvrent une superficie d'environ 5,7 millions de kilomètres carrés. Nous avons le plus long littoral au monde, trois océans, les Grands Lacs et une immense mer de glace arctique, le tout soutenant des réseaux complexes de vie marine. Le gouvernement du Canada, en collaboration avec les provinces et les territoires, travaille à préserver les écosystèmes marins du pays en établissant des aires marines protégées. Ces étendues servent à favoriser la biodiversité et à améliorer la santé et l'utilisation viable de nos océans, de nos Grands Lacs et de notre littoral, tout en contribuant à la vitalité des communautés et des industries côtières du Canada.

Le présent rapport souligne les efforts en matière de protection marine déployés jusqu'à maintenant par les organismes provinciaux, territoriaux et fédéraux au Canada. On y décrit la situation actuelle de ces efforts et on y présente des données compilées dans le cadre d'initiatives coopératives par les représentants fédéraux et provinciaux. Le rapport n'a pas pour objet de présenter une étude exhaustive des outils de gestion disponibles pour la protection et la conservation de la vie marine (il ne comprend pas, par exemple, les zones de fermeture de la pêche), mais met plutôt l'accent sur les aires marines protégées existantes de nos trois océans et Grands Lacs.

# Les aires marines protégées au Canada

Les océans et les Grands Lacs du Canada s'étendent sur une superficie d'environ 5,7 millions de kilomètres carrés, soit l'équivalent d'environ 56% de la masse terrestre du Canada.



SÉBASTE À QUEUE JAUNE © Mark Heibert

## Qu'est-ce qu'une aire marine protégée ?

Selon l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), une aire marine protégée est « un espace géographiquement délimité, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature, avec les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associés ». Ainsi, certaines aires marines protégées sont entièrement marines et d'autres sont des composantes marines d'aires protégées terrestres.

Il existe au Canada des aires marines protégées de différente nature. Alors que certaines jouissent d'une protection complète, la plupart autorisent des usages multiples ou renferment des zones complètement protégées dans une aire plus étendue où sont autorisées des utilisations multiples. Certaines aires marines protégées sont protégées à l'année, tandis que d'autres sont saisonnières. Une protection saisonnière serait appropriée, par exemple, aux frayères ou aux lieux de nidification, ou servirait à créer une zone tampon à des endroits susceptibles d'être menacés par les activités humaines à des moments précis de l'année.

## Pourquoi avons-nous besoin d'aires marines protégées ?

Des scientifiques du monde entier ont fourni des preuves irréfutables que les océans, en dépit de leur apparence saine, sont fragiles et menacés. Une multitude de facteurs de stress s'accumule et exerce une pression sur le littoral et les régions de l'océan – de la surpêche à la dégradation de l'habitat aux changements climatiques – ceci signifie que les fonctions de l'écosystème sont affectées partout dans le monde, y compris dans les océans et les Grands Lacs du Canada.

Les aires marines protégées sont souvent attestées comme moyens efficaces d'accorder une protection aux plantes, aux animaux et aux habitats. Elles contribuent à améliorer la résilience des écosystèmes et ont des retombées même sur les zones qui se trouvent au-delà de leurs limites. Cependant, en 2007, le Canada se classait seulement au 70<sup>e</sup> rang parmi 228 pays du monde pour ce qui est de la création d'aires marines protégées. Malgré de récents progrès à ce chapitre, il y a encore beaucoup à faire.



PARC MARIN NATIONAL FATHOM FIVE © Parcs Canada, J. Butterfill

### QUELQUES RENSEIGNEMENTS SUR LES OCÉANS :

- Selon les scientifiques, la vie est apparue dans les océans il y a 3,5 à 3,7 milliards d'années.
- L'histoire illustre l'importance des océans pour le commerce, les échanges, l'aventure et la découverte.
- Le climat, la météo et la qualité de l'air que nous respirons dépendent des interactions entre l'océan et l'atmosphère.
- La plupart des populations humaines du monde vivent à moins de 300 km de l'océan.
- Les océans ont façonné nos coutumes, nos traditions et notre culture de la pêche.
- Les océans constituent une source première d'aliments.

Dans l'ensemble, les aires marines protégées existantes englobent plus de 56 000 kilomètres carrés des océans et des Grands Lacs du Canada.



## AVANTAGES DES AIRES MARINES PROTÉGÉES POUR L'ENVIRONNEMENT, L'ÉCONOMIE ET LA CULTURE

**Les aires marines protégées jouent un rôle important dans l'écosystème marin local** en augmentant la biodiversité, en rétablissant la structure des communautés biologiques, ainsi qu'en renforçant la capacité de l'écosystème de résister aux perturbations (p. ex. celles qui sont causées par la surexploitation ou les changements climatiques), de se rétablir ou de s'y adapter.

**Les études scientifiques montrent** que les aires marines protégées tropicales et tempérées peuvent accroître la biodiversité à l'intérieur de leurs limites. Certaines espèces bénéficient de la protection d'aires marines protégées plus que d'autres. Par exemple, les espèces qui sont hautement exploitées, qui ont une grande taille, qui se trouvent aux échelons supérieurs de

la chaîne alimentaire ou qui sont sédentaires seront mieux à même de profiter de la présence d'une aire marine protégée. Les avantages tendent à augmenter avec le temps, surtout en eau tempérée.

**Les aires marines protégées peuvent améliorer l'économie des communautés côtières** en fournissant des possibilités d'emploi dans les domaines de la conservation et du tourisme. De plus, puisque la création d'aires marines protégées peut se traduire par un accroissement de la taille et de l'abondance des poissons, elles peuvent avoir des retombées positives dans les zones de pêche adjacentes. Cette amélioration peut donner lieu, avec le temps, à des avantages pour la pêche, notamment une augmentation des prises, une hausse du taux de prise et une réduction de l'effort de pêche. Une aire marine

protégée peut ainsi contribuer au bien-être économique et socioculturel des communautés côtières, y compris par le soutien de l'exploitation traditionnelle et de subsistance des ressources marines par les peuples autochtones.

**Les aires marines protégées et les changements climatiques :** Les aires marines protégées peuvent contribuer à l'atténuation des changements climatiques en protégeant certains habitats marins qui absorbent une quantité supérieure de dioxyde de carbone rejeté dans l'atmosphère par l'utilisation des combustibles fossiles, le déboisement et autres activités humaines. Par exemple, des études montrent que des habitats côtiers, tels que les marais salés, les herbiers et les mangroves, qui représentent moins de 0,5% du fond marin du monde, peuvent

emmagasiner jusqu'à 71% de la quantité totale de carbone que l'on trouve dans les sédiments marins. Les aires marines protégées peuvent également faciliter l'adaptation aux impacts des changements climatiques en protégeant les habitats d'importance écologique (p. ex. les milieux qui sont source de larves), ainsi que plus d'un site où l'on trouve des habitats de même type. On augmente ainsi la probabilité, advenant un événement catastrophique dans la région, de garder intact au moins un échantillon d'un habitat particulier et de sa biodiversité connexe, ce qui contribue à la résilience globale du milieu marin, soit sa capacité de s'adapter au changement.

## Les engagements du Canada à l'échelle nationale et internationale

Le Canada s'est engagé, à l'échelle nationale aussi bien qu'internationale, à protéger son environnement marin extraordinaire au profit des générations d'aujourd'hui et de demain. La *Loi sur les océans* du Canada confie au ministre des Pêches et des Océans le rôle de chef de file et de coordonnateur de la création et de la mise en œuvre d'un réseau national d'aires marines protégées, au nom du gouvernement du Canada. Il faut aussi souligner l'engagement mondial à l'égard de l'établissement de réseaux d'aires marines protégées, pris au Sommet mondial de 2002 sur le développement durable, et le programme de travail de 2004 sur les aires protégées de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique.

Le Canada dispose d'environ huit outils législatifs et réglementaires fédéraux et d'une quarantaine au niveau provincial/territorial pour la création d'aires protégées dotées d'une composante marine, y compris celles qui se trouvent dans les Grands Lacs.

Chaque aire protégée dont il est question dans le présent rapport dispose des caractéristiques suivantes :

- (i) elle est située en bordure de la côte ou au large ;
- (ii) elle est conforme à la définition d'une aire protégée de l'UICN, c.-à-d. un espace géographiquement délimité au Canada, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature avec les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associés, qui est situé en partie ou en totalité dans le milieu marin (incluant les zones intertidales ou infralittorales de l'océan, les marais salés, les estuaires, les Grands Lacs ou les terres humides associées aux Grands Lacs).

Les marais salés et les estuaires font partie intégrante du milieu océanique – leur écologie a des répercussions directes sur l'océan et vice versa – par les échanges d'eau salée et d'espèces marines. Les terres humides riveraines ont des liens semblables avec les Grands Lacs en bordure desquels elles se trouvent.



EPAULARDS © Parcs Canada, N. Boisvert

### CRÉATION D'AIRES MARINES PROTÉGÉES

*Il existe tout un éventail d'outils législatifs et réglementaires pour la création d'aires marines protégées au Canada, chacun d'entre eux ayant été conçu pour atteindre un objectif de conservation particulier.*

*Lorsqu'un site candidat est choisi en raison de sa capacité de contribuer à un objectif de conservation particulier, les processus de planification et de consultation sont déclenchés. La coopération et la compréhension au niveau local sont généralement favorisées par des consultations officielles ou officieuses et des activités de sensibilisation du public.*

*Il est alors possible de créer des groupes de travail ou des organismes consultatifs qui élaboreront et évalueront les propositions de sites candidats. Parfois, des ententes intergouvernementales sont négociées dans le cadre de ces processus.*

*Puisque toutes ces étapes prennent du temps et requièrent des consultations, il faut parfois des années avant qu'une aire marine protégée soit officiellement créée.*



ANÉMONE ROUGE DU NORD © Louis Falardeau

# Aperçu des aires marines protégées au Canada

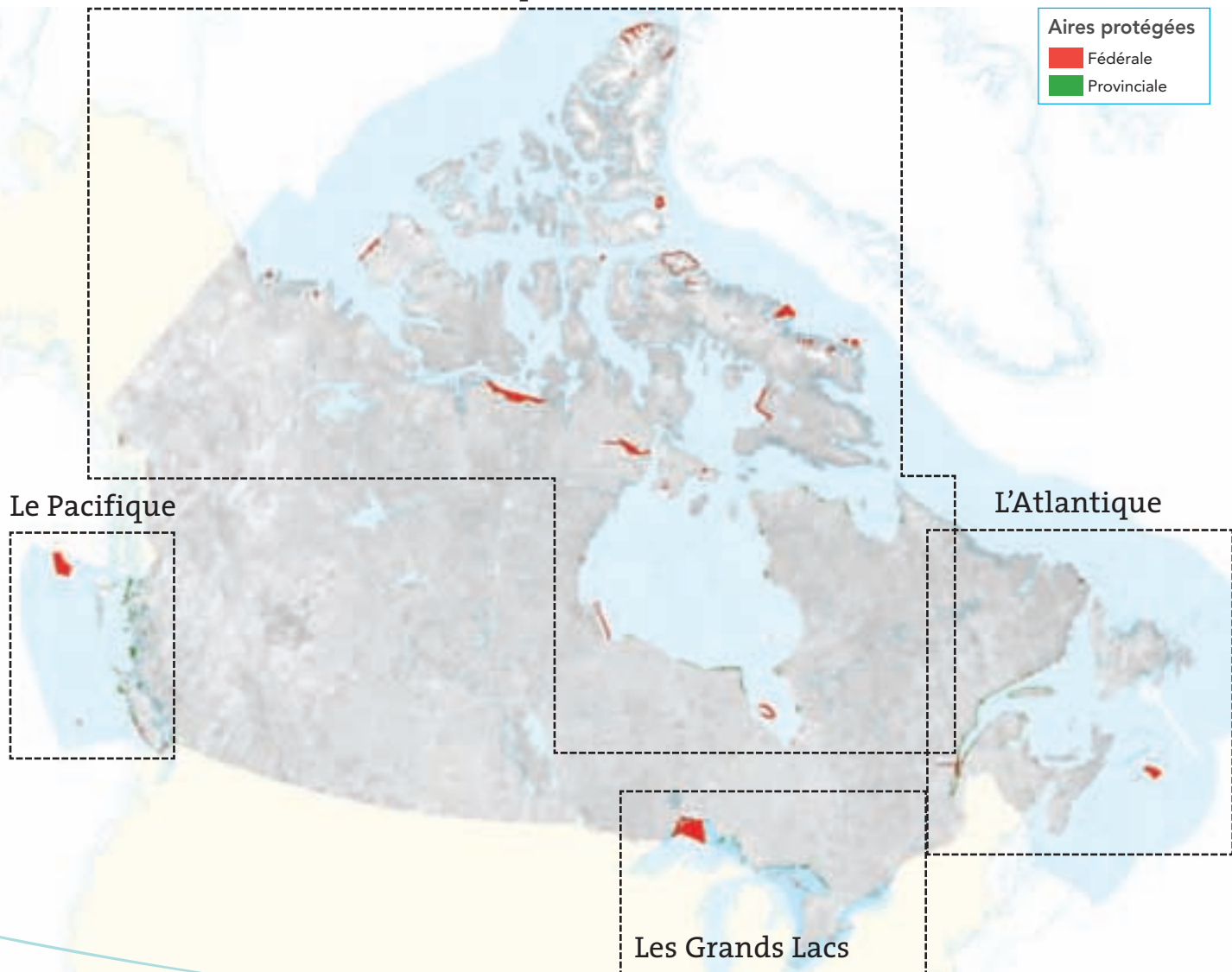


PLUVIER SEMIPALMÉ © Jean-Guy Béliveau



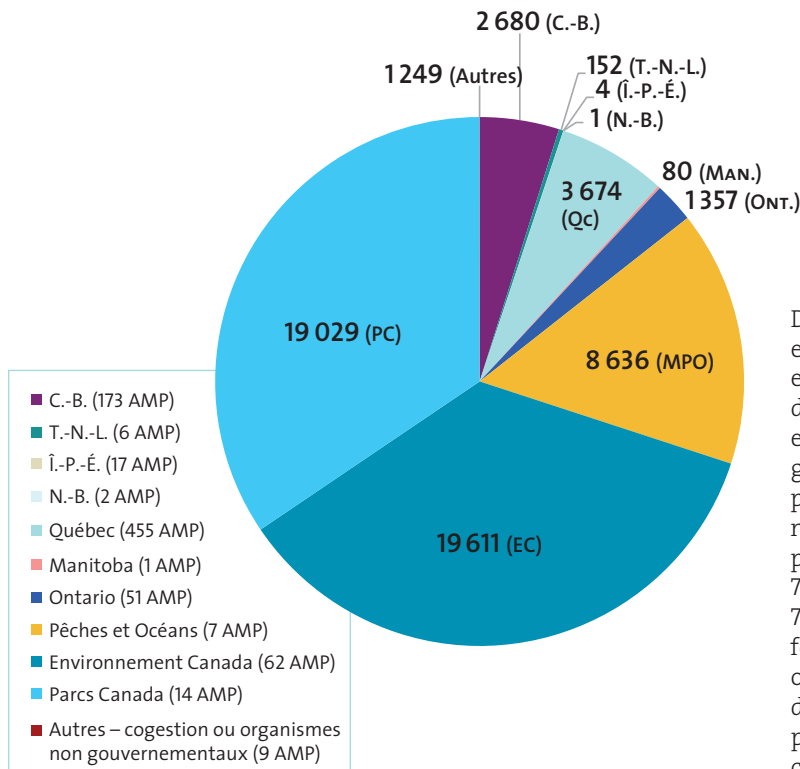
ÉTOILE DE MER POLAIRE © Jean-Guy Béliveau

## L'Arctique



## Quelle est la superficie marine (en km<sup>2</sup>) protégée par chacune des autorités ?

\*Les gouvernements de la Nouvelle-Écosse, des Territoires du Nord-Ouest, du Nunavut et du Yukon n'ont pas encore créé d'aires marines protégées.

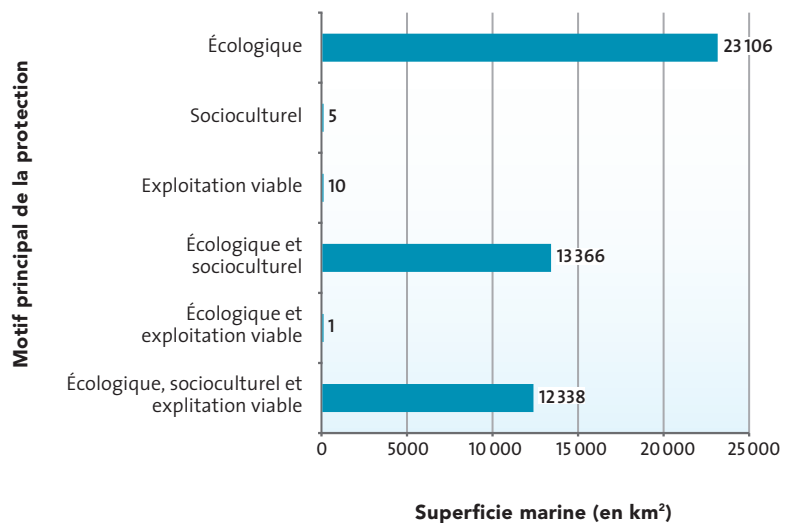


Dans l'ensemble, les aires marines protégées existantes englobent plus de 56 000 kilomètres carrés<sup>1</sup> des océans et des Grands Lacs du Canada, soit à peu près l'équivalent de la superficie de la Nouvelle-Écosse. La répartition entre les organismes fédéraux, provinciaux et non gouvernementaux chargés de gérer ces aires marines protégées est illustrée ci-contre, le nombre total d'aires marines protégées gérées par chaque autorité étant présenté entre parenthèses dans la légende. Sur les 797 aires marines protégées présentées dans ce rapport, 705 sont gérées par les provinces, 80 par les instances fédérales et les 9 autres sont gérées soit par des organismes non gouvernementaux, soit en vertu d'accords de cogestion. Le degré de protection assuré par les différentes instances varie selon le mandat de ces dernières et les objectifs de conservation du site.

## Principal motif de protection de l'aire marine

\*ne comprend pas les aires marines protégées du Québec

La plupart des aires marines protégées existantes au Canada ont été créées pour des raisons écologiques, même si, dans certains cas, l'objectif écologique est également associé à des objectifs socioculturels ou d'exploitation viable<sup>2</sup> pour tenir compte de priorités multiples. Les considérations écologiques, socioculturelles ou d'exploitation viable sont intimement liées en gestion des océans. La santé d'un écosystème marin a des répercussions sur la quantité de poissons et d'autres ressources qui peuvent y être exploités, ce qui a des conséquences sur les économies locales et sur le bien-être des communautés côtières. Ainsi, la protection d'un site pour des raisons écologiques a des retombées qui vont bien au-delà de l'écosystème.



<sup>1</sup> Les valeurs de superficie marine présentées dans le présent rapport sont approximatives et la méthode utilisée pour les déterminer varie en exactitude et en précision d'une autorité à l'autre. À l'avenir, la norme nationale consistera à calculer la superficie marine de chaque aire de protection marine à partir de la laisse de haute mer vers le large.

<sup>2</sup> Les catégories de « motifs principaux de protection » sont basées sur celles qui ont été définies par la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA) en 2009. Il convient de noter que les données pour le Québec ne sont pas disponibles et ne sont donc pas représentées dans ce graphique.

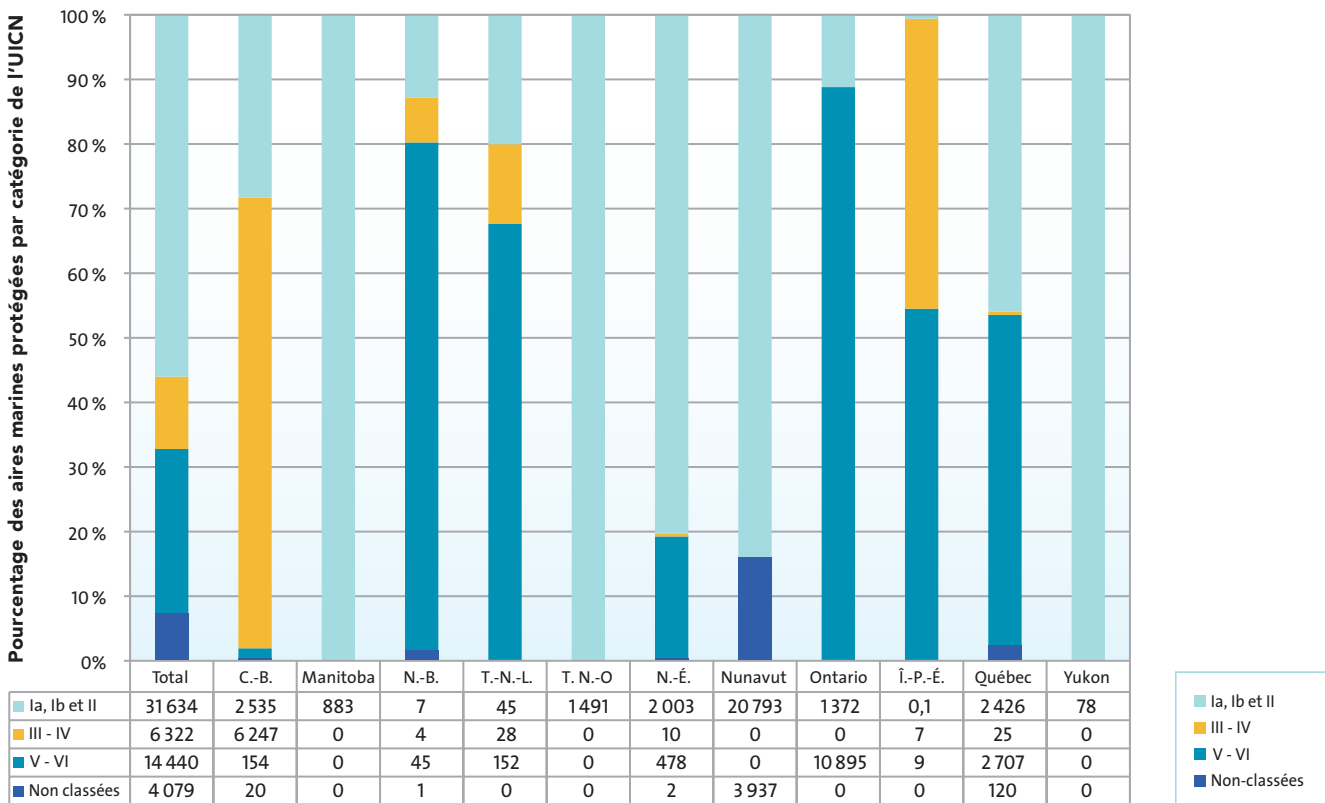


L'UICN a créé un système international de classement pour les rapports sur les aires protégées (y compris les aires marines protégées) à l'échelle mondiale. Ces catégories vont des aires protégées créées à des fins de recherche scientifique ou réserve naturelle intégrale (catégories Ia et Ib), pour la protection des écosystèmes et à des fins récréatives (catégorie II), pour la protection de caractéristiques naturelles exceptionnelles (catégorie III), pour la protection d'espèces et d'habitats particuliers (catégorie IV), pour la conservation de paysages terrestres ou marins façonnés par l'intervention humaine (catégorie V), jusqu'à celles qui sont destinées à une utilisation viable (catégorie VI).

La catégorisation correspond à l'approche de gestion de l'aire marine protégée, et la catégorie la mieux appropriée dépend des objectifs de conservation précis de l'aire.

Des renseignements ont été compilés à propos des catégories de l'UICN dans lesquelles se classent les aires marines protégées du Canada<sup>3</sup>. Cette information révèle que la plupart des aires marines ont été créées pour conserver des écosystèmes et des réserves naturelles (catégories Ia-II). Chaque catégorie de l'UICN procure une forme quelconque d'avantages écologiques au milieu marin du Canada, même si les avantages particuliers peuvent varier.

**Pourcentage des aires marines protégées par catégorie de l'UICN et par région géographique**  
(Les aires marines protégées fédérales sont incorporées dans les provinces et territoires où elles sont situées.)



Régions géographiques (le tableau indique la superficie en km<sup>2</sup>)

## Et maintenant, regardons les régions de plus près...

Il y a trop d'aires marines protégées au Canada pour faire le profil de chacune dans le présent rapport. Les pages qui suivent présentent des exemples des divers types d'aires marines protégées au pays désignées au moyen de différents mécanismes et créées selon différents objectifs de conservation.

<sup>3</sup> Les lignes directrices pour l'attribution des catégories d'aires protégées de l'UICN à l'environnement marin sont encore en cours d'élaboration. Les catégories provisoires de l'UICN fournies dans ce rapport pourraient devoir être modifiées lorsque les nouvelles directives seront disponibles.

Le milieu marin de l'Arctique est fragile, lent à changer et facile à perturber. Il est sensible aux effets des changements climatiques et aux activités humaines.

# L'Arctique

ICEBERG © Parcs Canada, L. Narraway

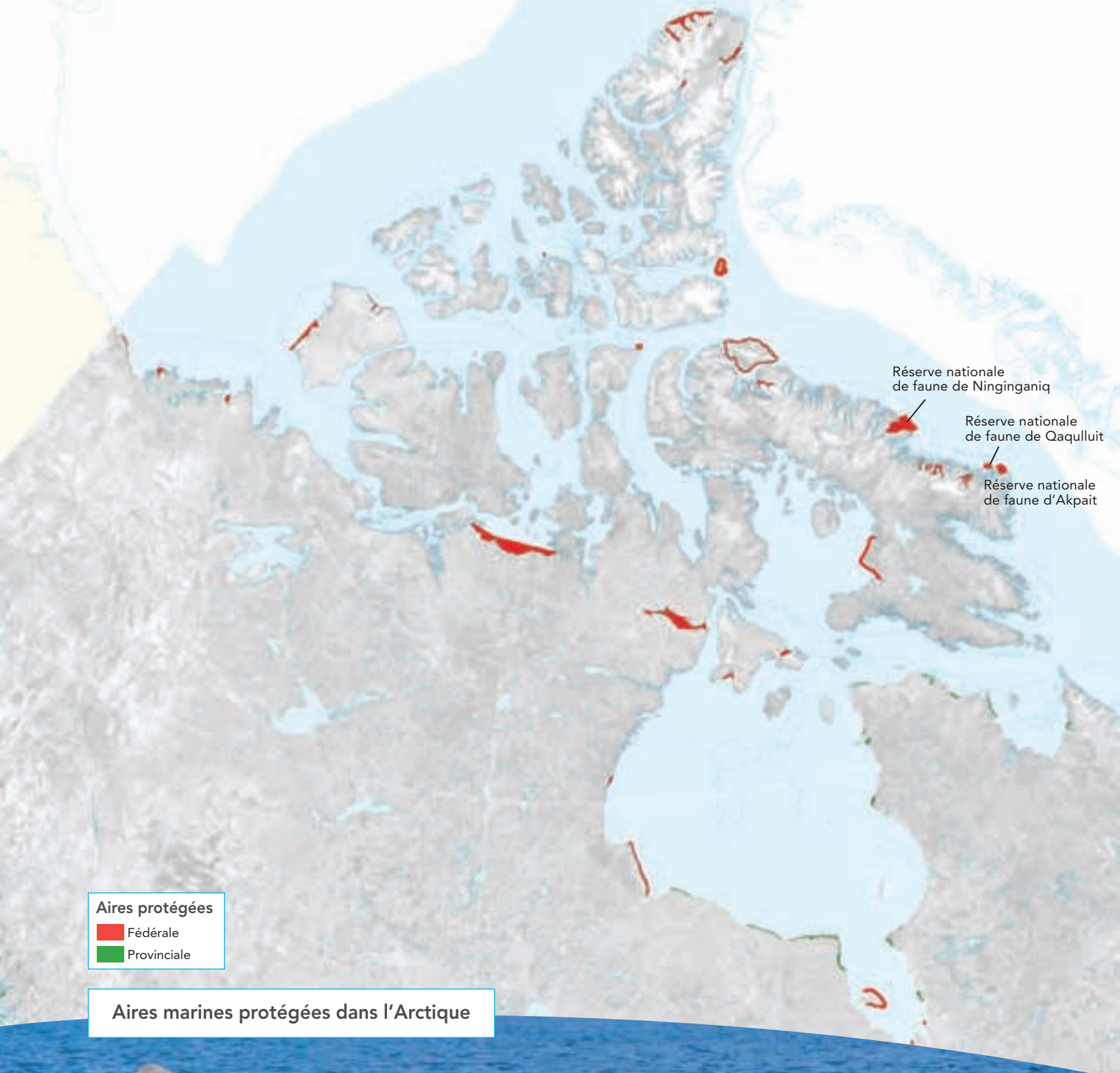


ÉPAULARD © Mario Cyr

L'océan Arctique est une vaste région dominée et façonnée par la présence de la glace qui a une forte incidence sur toute l'activité biologique. Une grande partie de l'Arctique est constituée d'une calotte glacière géante qui flotte sur l'océan pendant l'hiver. Les conditions des glaces le long des côtes varient énormément d'une saison à l'autre et d'une année à l'autre et sont hautement imprévisibles. Le milieu marin arctique est fragile, lent à changer et facile à perturber. Il est sensible aux effets des changements climatiques et aux activités humaines. Les aires marines protégées peuvent jouer un rôle important pour le maintien de cet écosystème unique et des modes de vie traditionnels.



OURS POLAIRES © Parcs Canada, W. Lynch



Réserve nationale de faune de Ninginganiq

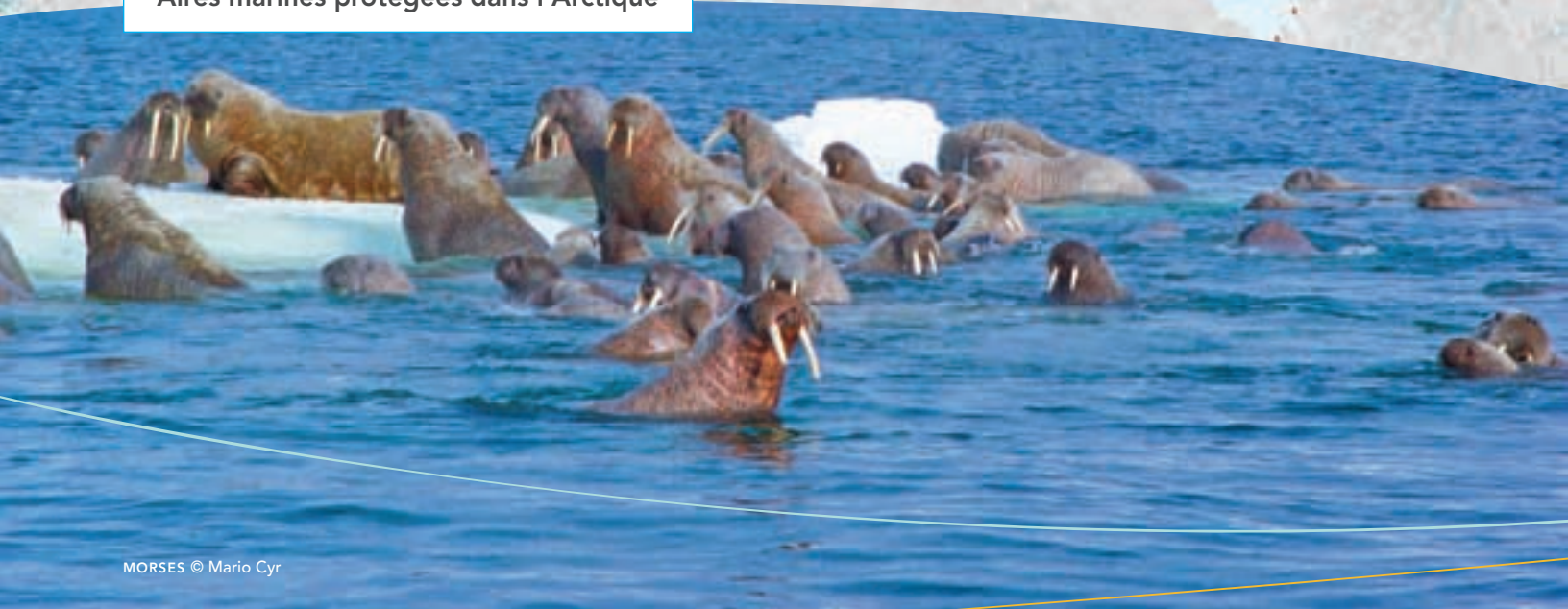
Réserve nationale de faune de Qaulluit

Réserve nationale de faune d'Akpait

**Aires protégées**

- Fédérale
- Provinciale

**Aires marines protégées dans l'Arctique**





BALEINE BORÉALE © Larry Dueck

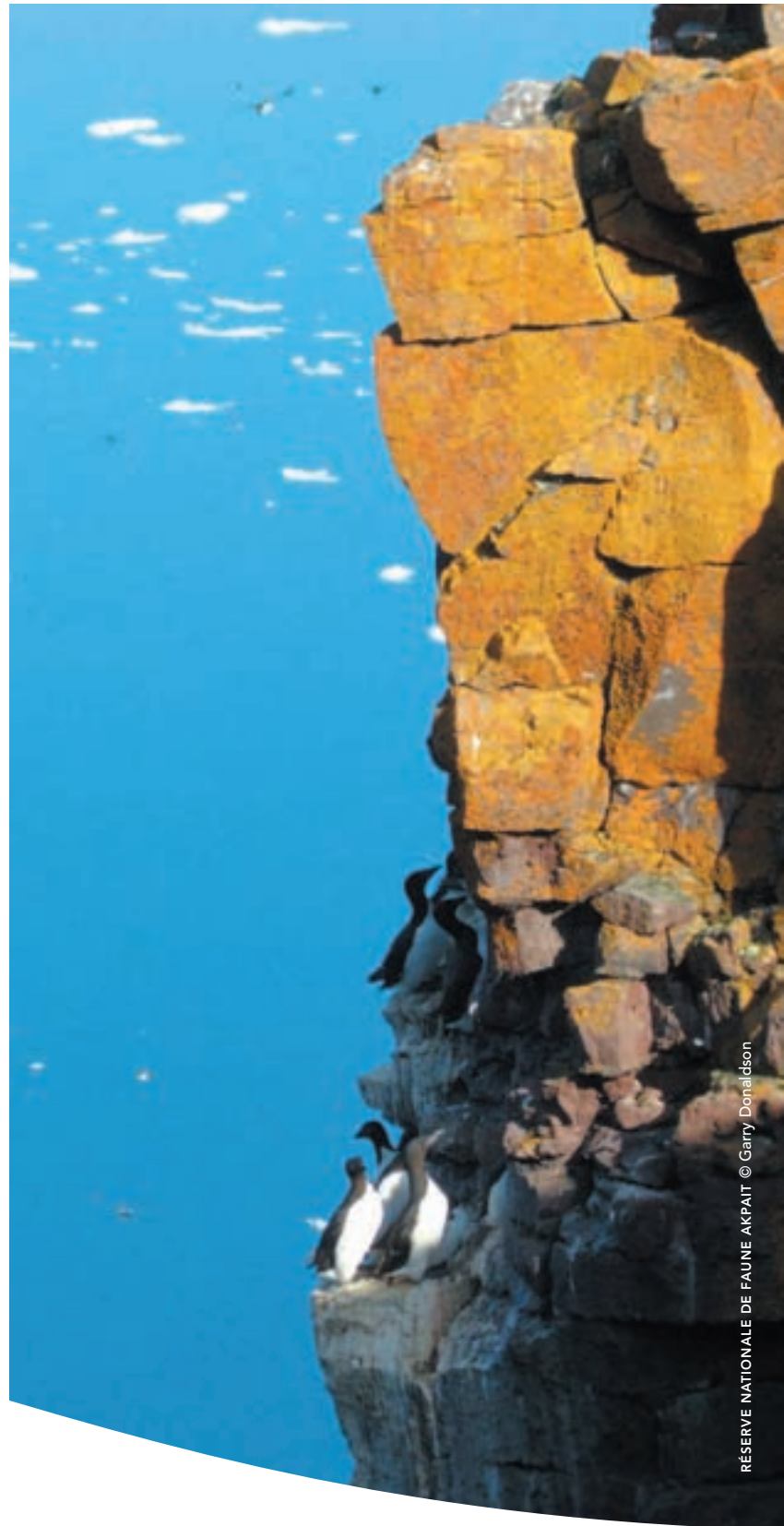
## Une étude de cas : Les réserves nationales de faune de Ninginganiq, Akpaït et Qaqulluit

Ces trois réserves nationales de faune de la côte nord-est de l'île de Baffin ont été désignées dans le cadre de l'Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuits en vue de la création de réserves nationales de faune et de refuges d'oiseaux migrateurs dans la région du Nunavut. Cette entente résulte d'un effort coopératif entre les Inuits de la région du Nunavut et le gouvernement du Canada, en vertu de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut.

Comme l'exigent ces ententes, des comités de cogestion seront créés pour les réserves nationales de faune ; ils seront chargés de conseiller le ministre fédéral de l'Environnement sur tous les aspects de la planification et de la gestion de ces réserves. La cogestion permet de s'assurer que le savoir traditionnel et l'expertise des Inuits et les meilleures données scientifiques disponibles seront combinés lors de la prise de décision.

Les trois réserves nationales de faune englobent une superficie totale de 4 534 km<sup>2</sup> et offriront la possibilité de protéger des espèces fauniques uniques et importantes et leur habitat, notamment :

- ~ une des plus grandes concentrations de baleines boréales au Canada, une espèce préoccupante (réserve nationale de faune de Ninginganiq) ;
- ~ une des plus grandes colonies de guillemots de Brünnich (réserve nationale de faune d'Akpaït) ;
- ~ la plus grande colonie de fulmars boréaux du Canada, ainsi que d'autres animaux marins comme le morse et le phoque annelé (réserve nationale de faune de Qaqulluit).

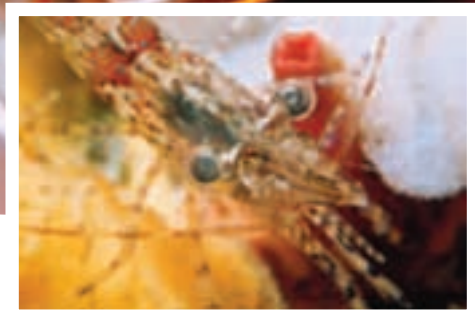


RÉSERVE NATIONALE DE FAUNE AKPAÏT © Garry Donaldson

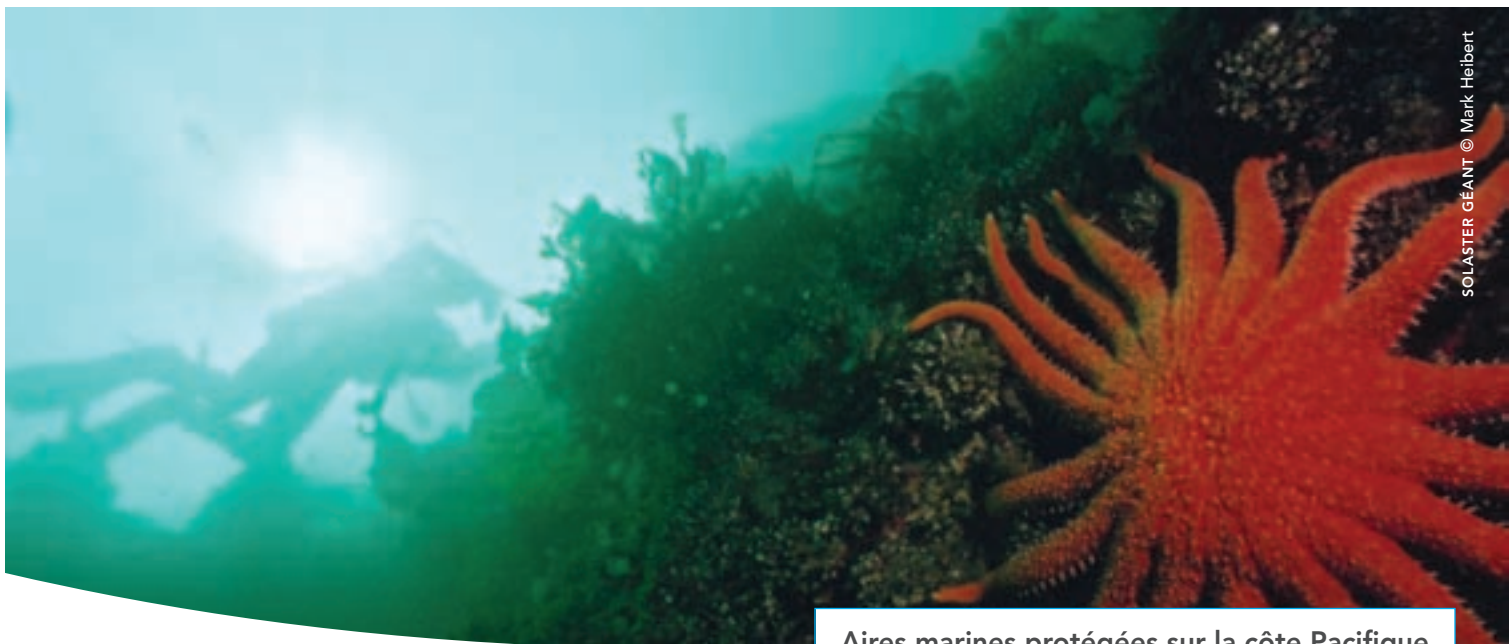
La diversité d'invertébrés marins de la région est particulièrement riche (quelque 3 800 espèces) et représente environ 3,5 % de tous les invertébrés marins du monde.



NUDIBRANCHE ALBÂTRE © Mark Heibert



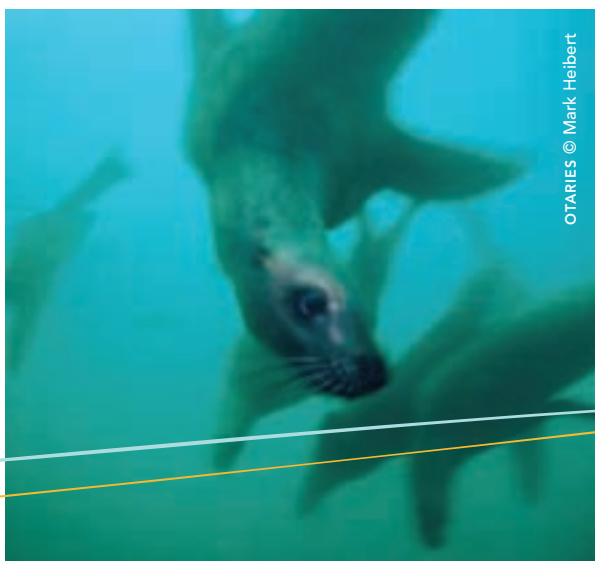
CREVETTE © Mark Heibert



Aires marines protégées sur la côte Pacifique

# Le Pacifique

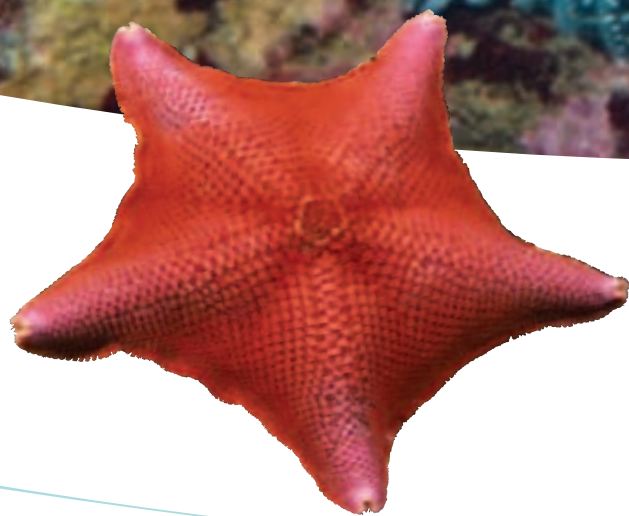
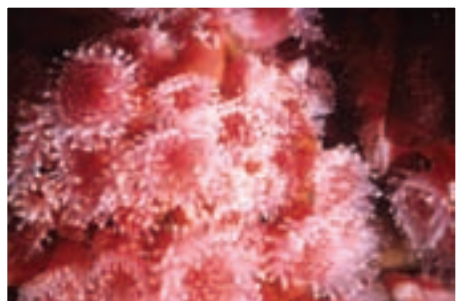
Contrairement à la situation dans les océans Arctique et Atlantique, la glace de mer est généralement absente du Pacifique. Cette caractéristique, alliée à des températures océaniques relativement uniformes et à des courants d'eau riches en éléments nutritifs, crée un milieu favorable à un haut degré de biodiversité. Ainsi, la diversité d'invertébrés marins de la région est particulièrement riche (quelque 3 800 espèces) et représente environ 3,5% de tous les invertébrés marins du monde. Ces grandes populations d'invertébrés constituent une opulente base alimentaire pour les poissons, les mammifères marins et d'autres formes de vie marine.



OTARIES © Mark Heibert

La création d'aires marines protégées peut se traduire par un accroissement de la taille et de l'abondance des poissons, et elles peuvent avoir des retombées positives dans les zones de pêche adjacentes.

ANÉMONE CORALLIENNE ROUGE © Parcs Canada





ZAPRORA © Dan Leus, Herb Watson et Sigi Scheer, le 16 août 2008 – lors d'un plongeon à partir du vaisseau « McLaughlin Bay ».



LOUTRE DE MER © Parcs Canada, W. Lynch

## Une étude de cas : La zone de protection marine du mont sous-marin Bowie

La zone de protection marine du mont sous-marin Bowie inclut une série de trois volcans sous-marins. Le mont Bowie est le mont sous-marin le moins profond du Pacifique canadien et l'un des volcans sous-marins dotés de la plus riche faune biologique de la terre. Il se dresse depuis une profondeur de 3 000 mètres jusqu'à 24 mètres de la surface. Il constitue un habitat rare dans l'océan Pacifique Nord-Est, situé à environ 180 kilomètres au large de Haïda Gwaii (les îles de la Reine-Charlotte).

Les Autochtones de la Nation haïda qui vivent à Haïda Gwaii, donnent aux volcans sous-marins le nom de *Sgaan Kinghlas* ou « être surnaturel tourné vers le large ». La région est depuis longtemps reconnue par la Nation haïda comme un lieu spécial et protégé.

Un protocole d'entente a été conclu par le ministère des Pêches et des Océans et le Conseil de la Nation haïda pour confirmer l'engagement envers une gestion et une planification participatives de cette zone de protection marine. Cette mesure illustre bien l'objectif commun des deux parties qui est de protéger et de conserver le mont Bowie pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

## Une étude de cas : La réserve écologique de Checleset Bay

Au cours des années 1960, un petit groupe de biologistes a commencé à se préoccuper de la disparition de la loutre de mer sur les côtes de la Colombie-Britannique. Cherchant à sauver la loutre de mer, ces scientifiques ont identifié un habitat dans la baie Checleset, sur la côte ouest de l'île de Vancouver, qui serait un lieu idéal pour la réimplantation de l'animal. La loutre de mer a par la suite été réintroduite dans cette région à partir de l'Alaska, au début des années 1970. Non seulement la population de loutres de mer y a-t-elle prospéré, mais les liens écologiques laminaire-oursin-loutre de mer qui caractérisaient autrefois la côte ouest de l'Amérique du Nord y ont été rétablis.

Le succès de cet effort de réinstallation a mené à l'établissement par la province de la Colombie-Britannique de la réserve écologique de Checleset Bay. L'objet principal de cette réserve est de protéger et de soutenir les écosystèmes de la loutre de mer et d'offrir des possibilités de recherche scientifique en écologie marine. L'exploitation commerciale ou sportive de la vie marine est maintenant interdite sous toutes ses formes dans une grande partie de la réserve, grâce à des initiatives de gestion de la pêche complémentaires.



## Aires marines protégées de la côte Atlantique

### Aires protégées

- Fédérale
- Provinciale



# L'Atlantique

La richesse de l'océan Atlantique a séduit les premiers colons européens, les incitant à s'établir le long de la côte dès le XVI<sup>e</sup> siècle. Les Grands Bancs, à l'est de Terre Neuve, comptent parmi les zones marines les plus productives au monde sur le plan biologique. La confluence du courant du Labrador et du Gulf Stream, ainsi que le mélange tidal dans les eaux peu profondes de la plate-forme continentale créent des conditions idéales pour l'alimentation et la reproduction d'une grande diversité d'espèces. Dès que l'on s'éloigne vers l'est de la vaste plate-forme continentale, l'Atlantique se caractérise par ses grands fonds.

Le présent rapport inclut des renseignements sur un sous-ensemble d'aires qui appartiennent à des organisations non gouvernementales de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick ou qui sont gérées par elles et qui ont été identifiées par le gouvernement provincial de ces provinces. Toutefois, le rapport ne contient pas de liste exhaustive des propriétés non gouvernementales.



La richesse de l'océan Atlantique a séduit les premiers colons européens, les incitant à s'établir le long de la côte dès le XVI<sup>e</sup> siècle.

## Une étude de cas : Le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent

Le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent est un exemple représentatif de l'environnement géographique et océanographique exceptionnel qu'on retrouve à la confluence du fjord du Saguenay et du fleuve Saint-Laurent. Il a été créé pour protéger un habitat jugé essentiel à une population locale menacée de bélugas. Établi et géré conjointement par le Canada et le Québec, le parc marin de 1 245 kilomètres carrés a été officiellement créé en vertu de lois fédérale et provinciale en 1998.

Il s'agit du premier parc au Québec à protéger exclusivement un milieu marin. Le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent est un important habitat pour plus de 11 espèces de baleines et de phoques et une diversité d'oiseaux de mer et de canards de mer. On y trouve également un assemblage riche et diversifié de poissons marins et d'invertébrés qui font la joie des kayakistes, des navigateurs de plaisance et des plongeurs.



OPIHURES PAQUERETTES © Louis Falardeau



ANÉMONE ROUGE DU NORD © Jean-Guy Béliveau



MACAREUX MOINE © Francine Mercier

## Une étude de cas : La réserve écologique de Witless Bay

La réserve écologique de Witless Bay comprend quatre îles – Gull, Green, Great et Pee Pee – qui bourdonnent d'activité pendant la saison d'accouplement des oiseaux de mer. Les îles se trouvent à quelques kilomètres seulement de la côte est de la presqu'île Avalon, à Terre-Neuve, et constituent, dans leur ensemble, un habitat de nidification pour la plus grande colonie de macareux moines d'Amérique du Nord (> 260 000 couples), la deuxième colonie en importance au monde d'océanites cul-blanc (> 600 000 couples), de même que huit autres espèces d'oiseaux de mer. La réserve englobe également une zone marine d'un kilomètre qui entoure les îles et un corridor de deux kilomètres entre l'île Green et l'île Great.

La diversité de la vie marine, alliée aux îles de la réserve écologique de Witless Bay situées au large forment un habitat de nidification et d'alimentation idéal pour les oiseaux de mer. Le capelan, un petit poisson de la taille de l'éperlan qui se tient en bancs, forme la base même de ce réseau alimentaire marin. De nombreuses espèces, dont la morue, les baleines et les oiseaux de mer, suivent les migrations des immenses bancs de capelans en route vers les eaux côtières peu profondes où ils vont se reproduire. L'abondance des poissons, qui a d'abord attiré les Européens vers ces eaux côtières, attire encore aujourd'hui des populations de baleines et d'oiseaux de mer d'une importance mondiale.

Compte tenu de l'importance et de la vulnérabilité de ces colonies d'oiseaux de mer, les îles ont d'abord été protégées sous forme de refuge d'oiseaux marins en 1964. La réserve écologique de Witless Bay a été créée en 1983, en vertu d'une loi provinciale, la *Wilderness and Ecological Reserves Act* (1983) et de son règlement *Seabird Ecological Reserve Regulations*. Des règlements régissent l'utilisation des bateaux à l'intérieur de la réserve pendant la saison délicate de nidification, du 1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> septembre ; la pêche commerciale y est toutefois autorisée. Un comité consultatif des réserves écologiques formule des recommandations qu'il présente au gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador au sujet de la gestion de la réserve écologique de Witless Bay et d'autres refuges d'oiseaux marins du réseau d'aires protégées de la province.





PIEUVRE © MPO – ROPOS 2007



CORAIL « PARAGORGIA ARBOREA » © MPO – ROPOS 2007

## Une étude de cas : La zone de protection marine du Gully

Le Gully est un immense canyon sous-marin, situé à environ 200 kilomètres des côtes de la Nouvelle-Écosse. Il est le plus grand du genre en Amérique du Nord, tellement vaste et profond qu'il influe sur les courants océaniques.

Le Gully est l'une des entités sous-marines les plus importantes sur la côte est du Canada. C'est à cet endroit que le fond marin s'enfonce en une large et profonde vallée sous-marine, formée il y a des milliers d'années. Mesurant plus de 65 kilomètres de longueur, 15 kilomètres de largeur et 2 kilomètres de profondeur, la zone de protection marine du Gully abrite un écosystème composé de bancs sablonneux peu profonds, d'un canyon profond et de certaines portions de la pente continentale et de la plaine abyssale.

Partout dans le monde, le Gully est reconnu comme un environnement exceptionnel qui procure un habitat à un large éventail d'espèces. Il abrite des communautés coralliennes importantes, une diversité de poissons d'eau profonde et peu profonde, ainsi qu'une variété de baleines et de dauphins. Une population résidente de baleines à bec communes qui fréquente les eaux profondes du canyon figure parmi les plus grands plongeurs au monde, faisant des incursions régulières dans les profondeurs du canyon pour se nourrir.

Cette zone de protection marine, établie en vertu de la *Loi sur les océans*, compte trois zones de gestion qui apportent divers degrés de protection, selon les objectifs de conservation et les sensibilités écologiques. Une approche écosystémique a été adoptée au moment de la conception de la zone de protection marine, afin que les activités humaines soient évaluées par rapport aux caractéristiques de l'écosystème à protéger dans le Gully. Le règlement limite aussi les activités humaines, en dehors de la zone du Gully, qui seraient susceptibles d'avoir des effets néfastes jusque dans la zone de protection marine.

Pêches et Océans Canada collabore avec des organismes gouvernementaux, des membres de l'industrie, des organisations non gouvernementales, la communauté scientifique et d'autres groupes intéressés à la gestion et à la conservation de cette aire marine exceptionnelle.

# Les Grands Lacs

Bien que les Grands Lacs ne soient pas un environnement marin au sens strict du terme, on les a décrits comme des « mers d'eau douce » à cause de leur taille.



GRAND HÉRON © Alain Richard

## Aires marines protégées des Grands Lacs

L'aire marine nationale de conservation du Lac-Supérieur

Aires protégées  
■ Fédérale  
■ Provinciale

Bien que les Grands Lacs ne soient pas un environnement marin au sens strict du terme, on les a décrits comme des « mers d'eau douce » à cause de leur taille. Avec leurs 245 000 km<sup>2</sup>, ils constituent le plus grand réseau lacustre d'eau douce au monde, affichant bon nombre des mêmes propriétés que les véritables milieux marins. Le Canada et les États-Unis ont tous deux compétence sur certaines parties des Grands Lacs, de sorte que leurs programmes respectifs d'aires protégées contribuent à la santé générale des écosystèmes des Grands Lacs.

### Une étude de cas : L'aire marine nationale de conservation du Lac-Supérieur

L'Ontario et le Canada ont convenu de créer l'aire marine nationale de conservation du Lac-Supérieur en octobre 2007. Située près de Thunder Bay (Ontario), cette aire protégée d'eau douce est la plus grande au monde avec sa superficie de plus de 10 000 km<sup>2</sup>. Elle s'étend sur près du tiers de la portion canadienne du lac Supérieur, jusqu'à la frontière canado-américaine.

Plus de 70 espèces de poissons habitent les eaux quasi vierges du lac Supérieur, le plus grand des Grands Lacs. Les goélands, les hérons, les aigles et les pélicans se nourrissent dans ses eaux et utilisent l'habitat des îles pour nicher. On observe environ 50 épaves de navires dans l'aire marine nationale de conservation du Lac-Supérieur. L'une d'entre elles, la Gunilda, a été décrite comme la plus belle au monde par Jacques Cousteau. Le secteur présente de nombreux autres attraits géologiques et géomorphologiques, de même que des espèces de faune et de flore uniques. La présence des Autochtones dans la région remonte à au moins 5 000 ans et est maintenue encore aujourd'hui.



ANSE MCGREEVEY, ÎLES SLATE, LAC SUPÉRIEUR © GaryAndJoanneMcGuffin.com



## FAITES VOTRE PART POUR PROTÉGER LES OCÉANS

- Le 8 juin, Journée mondiale des océans, célébrez avec la famille, les amis, les enfants en leur communiquant votre passion, vos découvertes, vos photos, vos recherches, votre culture et vos anecdotes sur les océans.
- Renseignez-vous et informez les autres sur l'importance des océans du Canada.
- Protégez les écosystèmes aquatiques sensibles de votre région en ramassant les déchets sur les plages, dans les cours d'eau ou les terres humides.
- Utilisez des pesticides naturels sur la pelouse ou dans le jardin. Employez des nettoyants biodégradables pour tous vos travaux de nettoyage. Appliquez les trois R: réduire, réutiliser et recycler pour les conserves, les papiers, les plastiques et les produits de verre. Tout finit par s'écouler dans la mer!
- Si vous vous déplacez en bateau ou fréquentez un rivage, rappez toujours vos déchets en vue de les recycler ou de les éliminer correctement.
- Limitez la propagation des espèces envahissantes en nettoyant votre bateau, en portant attention à l'eau de ballast et en ne relâchant pas d'appâts vivants.
- Tenez-vous au courant de l'existence d'initiatives et de groupes locaux qui contribuent à protéger et à conserver nos océans et nos voies navigables et n'hésitez pas à y participer.
- Aidez à lutter contre les changements climatiques qui ont des conséquences néfastes sur nos océans – Roulez à bicyclette ou utilisez les transports en commun et encouragez vos amis et votre famille à faire de même.

**Toutes ces mesures, si petites soient-elles, font une différence.**

## Les aires marines protégées : ce que l'avenir nous réserve

Le présent rapport met en évidence les aires marines protégées existantes qui, collectivement, protègent 1% des océans et des Grands Lacs du Canada. De nombreux autres sites sont actuellement à l'étude ou sont sur le point d'être désignés, comme le projet de réserve d'aire marine nationale de conservation et site du patrimoine haïda Gwaii Haanas. Les progrès réalisés ces dernières années l'ont été sur différents plans : l'investissement financier initial ; les conseils obtenus de praticiens d'aires marines protégées et de scientifiques spécialisés en écosystèmes de calibre national et international ; l'établissement de processus, de partenariats et de structures de gouvernance ; et l'élaboration des politiques. Tous ces éléments de base étant maintenant en place, nous sommes prêts à aller de l'avant et à créer de nouvelles aires marines protégées au Canada.

Il existe un large consensus international sur la nécessité de créer des réseaux d'aires marines protégées pour aider à rétablir et à maintenir la santé des océans. Un réseau est un ensemble d'aires marines protégées complémentaires et interreliées sur le plan écologique dans une région donnée. Des réseaux efficaces protègent des exemples d'écosystèmes ou d'habitats dans une région, ainsi que des sites particuliers ou uniques. Les réseaux d'aires marines protégées peuvent contribuer aux objectifs de développement durable en favorisant la gestion intégrée des océans et des régions côtières grâce à trois fonctions et avantages interreliés :

- ~ **Écologique** – un réseau peut aider à maintenir des écosystèmes marins fonctionnels et la biodiversité connexe.
- ~ **Social** – un réseau peut aider à résoudre et à gérer des conflits liés à l'utilisation des ressources naturelles et offrir des possibilités de recherche et de sensibilisation.
- ~ **Économique** – un réseau peut faciliter l'utilisation efficiente des ressources financières et humaines.

Le gouvernement du Canada, en collaboration avec ses partenaires provinciaux et territoriaux, dirige la création et la mise en œuvre d'un réseau national d'aires marines protégées pour les océans et les Grands Lacs du Canada. Le prochain rapport sur les aires marines protégées au Canada fera état des progrès réalisés sur le plan de la création du réseau, tirant parti de l'information du présent rapport comme point de départ. La planification du réseau tiendra compte de la protection accordée par d'autres outils de gestion qui ne sont pas mentionnés ici, comme certaines zones de fermeture de la pêche. Elle s'insérera dans l'approche intégrée de gestion des océans du Canada au profit de la santé à long terme de notre environnement marin et de tout ce qui en dépend.



Ce rapport met en lumière les aires marines protégées actuelles qui en tout protège 1% des océans et des Grands Lacs du Canada.



KRILL © MPO, J.-F. St-Pierre





## Vous voulez en savoir plus ?

Renseignez-vous au sujet des aires marines protégées en consultant les sites suivants :

Portail des océans : [www.Oceans.Info.gc.ca](http://www.Oceans.Info.gc.ca)

Système de rapport et de suivi pour les aires de conservation du Conseil canadien des aires écologiques : [http://ccea.org/fr\\_carts.html](http://ccea.org/fr_carts.html)

*Soyez attentifs : un outil de cartographie interactif en ligne est en préparation pour les aires marines protégées du Canada...*

## À la mémoire de Jon Lien, Ph.D.

Le présent rapport se veut un hommage à la contribution du regretté Jon Lien, Ph.D., l'un des plus ardents défenseurs de la conservation marine au Canada. Alors qu'il était professeur à l'université Memorial, M. Lien s'est acquis une renommée internationale pour ses recherches poussées sur les baleines de la région de Terre-Neuve et du Labrador. M. Lien était particulièrement bien connu pour ses travaux réalisés en collaboration avec les pêcheurs en vue de libérer les baleines emmêlées dans les engins de pêche. M. Lien a aussi contribué à l'établissement de la zone de protection marine d'Eastport, dans la baie de Bonavista. Récipiendaire de l'Ordre du Canada et de l'Order of Newfoundland and Labrador, il a influencé, par sa passion et son engagement à l'égard du milieu marin, un bon nombre de ses étudiants et associés, les amenant à se joindre à lui pour travailler dans son domaine d'activité.

## Renseignements

Téléphone : 613 993-0999  
Télécopieur : 613 990-1866  
ATS : 1 800 465-7735

### Poste :

Pêches et Océans Canada  
Direction des communications  
200, rue Kent  
13<sup>e</sup> étage, poste 13E228  
Ottawa (Ontario) K1A 0E6  
Canada

Courriel : [info@dfo-mpo.gc.ca](mailto:info@dfo-mpo.gc.ca)  
(veuillez inclure votre code postal et votre adresse courriel)

Ou consultez notre site Web au  
[www.oceans.info.gc.ca](http://www.oceans.info.gc.ca)



Pêches et Océans  
Canada

Fisheries and Oceans  
Canada



Environnement  
Canada

Environment  
Canada



Parcs  
Canada

Parks  
Canada

© Sa majesté la Reine du Chef du Canada 2010

Version imprimée  
No cat. Fs23-559/2010  
ISBN 978-1-100-51501-4

PDF - Français  
No. Cat. Fs23-559/2010F-PDF  
ISBN 978-1-100-15681-1

Page couverture : Observation des baleines dans le parc marin  
du Saguenay-Saint-Laurent © Parcs Canada, Marc Loisel

